

4693/1



REVUE D'ASSYRIOLOGIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉE
SOUS LA DIRECTION DE

V. SCHEIL ET F. THUREAU-DANGIN
MEMBRE DE L'INSTITUT MEMBRE DE L'INSTITUT

Avec une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
(Fondation de Clercq)

TRENTE-UNIÈME VOLUME. — N° 1

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

	Pages
Assyrian Prescriptions for Diseases of the Chest and Lungs, by R. CAMPBELL THOMPSON	1
La tablette de Strasbourg n° 11, par F. THUREAU-DANGIN	30
Remarques sur les travaux ourartéologiques de J. Friedrich, par M. DE TSERETHELI	31
La lecture sumérienne du signe $\text{𒀭} \text{𒀭} \text{𒀭}$ (note additionnelle), par Georges DOSSIN	48
Notes assyriologiques, par F. THUREAU-DANGIN	49



PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28
1934



REVUE D'ASSYRIOLOGIE — 1934

CNRS — UPR 193
Histoire et archéol. de l'Orient cunéiforme
(Clercq) (MAE)

REMARQUES

SUR LES TRAVAUX OURARTÉOLOGIQUES DE J. FRIEDRICH

PAR M. DE TSERETHELI

Les travaux de J. Friedrich : *Beiträge zu Grammatik und Lexikon des Chaldischen*, I, II (*Causasica*, fasc. 7 et 8, Leipzig, 1931); *Zur urartäischen Nominalflexion* (*ZA*, N.F., VI, 3/4 Heft); *Zum urartäischen Lexikon* (*Archiv Orientalni*, vol. IV, n° 1, Prague, 1932); *Die Inschrift des urartäischen Königs Rusa I aus Nor-Bajaset* (*ibid.*, vol. III, n° 2), et *Einführung ins Urartäische*, etc. (*MVÄG*, 37. Band, 3 Heft, Leipzig, 1933), constituent un progrès considérable dans l'ourartéologie. On commence à pénétrer peu à peu le mystère de la langue ourartéenne, quoique on soit encore loin de comprendre entièrement la structure de cette langue étrange et de déterminer exactement la signification des mots. Je me permettrai donc, ici, de faire quelques remarques sur certaines questions de la grammaire et du lexique ourartéens, traitées par Friedrich dans ses travaux ci-dessus mentionnés.

I. **Du verbe.** — Friedrich considère comme indices des personnes de la forme prétéritale du verbe transitif ourartéen *-bi* pour la 1^{re} p. du sg., *-ni* pour la 3^e p. du sg., *-(i)tu* pour la 3^e p. du pl., et du verbe intransitif *-di* pour la 1^{re} p. du sg., *-bi* pour la 3^e p. du sg., *-(a)li* pour la 3^e p. du pl. (*Beiträge*, I, pp. 61 et suiv.; *Einführung*, §§ 24 et 25). Nous avons attribué la même signification aux formes verbales avec ces suffixes (dans notre travail *Die Neuen Haldischen Inschriften*, Sitzungsber. der Heidelberger Ak. d. Wiss., etc., 1927/28, 5 Abh.), mais nous avons considéré *-bi*, *-di* et *-ni* non comme indices des personnes, mais comme suffixes verbaux : *-bi* dans les formes verbales transitives (caractérisées par *-u-*) et intransitives (caractérisées par *-a-*) avec une signification difficile à déterminer exactement, *-di* aussi dans les formes verbales transitives et intransitives avec la signification directive et locative, et *-ni*, suffixe répétant l'objet direct au sg. seulement dans les formes verbales transitives. Comme indices des personnes nous avons considéré dans les verbes transitifs *-u-* pour la 1^{re} p. du sg., *-a-* (suggéré par Götze) pour la 3^e p. du sg., et

-i-tu (< *a-i-tu) pour la 3^e p. du pl., et dans les verbes intransitifs (dans ceux de mouvement) -u- pour la 1^{re} p. du sg., -a- pour la 3^e p. du sg., et -a-li pour la 3^e p. du pl., ce dernier n'étant que -a-, indice de la 3^e p. du sg. + li, indice du pl. aussi des noms et des pronoms (voir NĦI, Anhang, I, II, III). Ainsi, d'après nous, signifieraient : par-u-bi < par-u-u-bi « j'ai pris » et par-u-bi < *par-u-a-bi « il a pris » ; nu-na-bi < *nu-na-u-bi « je suis venu » et nu-na-bi < nu-na-a-bi « il est venu » ; par-u-ni < par-u-u-ni « je l'ai pris » et par-u-ni < *par-u-a-ni « il l'a pris » ; uš-ta-di < *uš-ta-u-di « j'y suis allé » et uš-ta-di < uš-ta-a-di « il y est allé ». Mais c'est là qu'est la difficulté : les formes par-tu (< *par-i-tu) « ils ont pris » (voir aussi ha-a-i-tu « ils ont conquis », ti-ia-i-tu « ils ont dit ») et nu-na-a-li « ils sont venus » étant parfaitement certaines, Friedrich a pu constater que jamais par-u-bi ne signifie « il a pris », mais toujours « j'ai pris », par-u-ni, jamais « j'ai pris », mais toujours « il a pris », uš-ta-di, toujours « je suis allé », uš-ta-bi « il est allé », nu-na-bi « il est venu », etc.

Mais, cette constatation faite, le problème ne semble pas être résolu du tout, car nous avons : 1) -di suffixe locatif dans le verbe transitif de la 3^e p. du sg. du prétérit : qi-(û)-ra-(a)-e-di ku-lu-di-(i)-e = ina muhhi qaggari(ri) lil-quit, resp. li-il-qu-tû « puisse-t-il, resp., puissent-ils exterminer sur la terre » (Kél., 36/36, resp. 41/42) ; 2) -ni suffixe objectif au sg. dans le prétérit du verbe transitif après l'indice du pl. de la 3^e p. : qi-û-ra-i-di ku-li-e-tû-û-ni (non tû-li-e-tû-û-ni comme chez Friedrich, Beiträge, II, p. 142, et Einführung, § 35) « puissent-ils l'exterminer (pour « les exterminer ») sur la terre » (stèle de Rusa II, 46-47 [ZDMG, 56, p. 104] ; CICH, 13, rev. 31 : ku-û-li-tû-ni), ce que Friedrich a remarqué lui-même (Beiträge, II, p. 142) ; 3) -li, suffixe objectif au pl. après la forme de la 3^e p. du sg. (prétérit) : sa-du-a-li « il les a faits » (pour « ils les ont faits ») (CICH, 18, 2) et après celle de la 3^e p. du pl. : har-har-ši-tu-li « ils les ont détruits » (NĦI, B, 32), etc. (voir NĦI, pp. 63 et suiv., et Friedrich, Beiträge, I, p. 72 ; aussi Einführung, § 31) ; ce suffixe est bien -li (non -a-li) qui s'ajoute aussi à la forme de la 1^{re} p. du sg. : ĀLU^{PL} iš-ti-ni sa-tû-û-li « ces villes, je les ai prises » (assyrl. ašbatsanûti) (CICH, 149 [Taf. XXXIX], rev. 2, etc.) ; 4) on trouve -bi et -ni comme suffixes d'une forme verbale prétéritale du pl. de la 3^e p. : i-û MATU e-ba-ni aš-û-la-a-bi (NĦI, A, 12) ; i-û MĀTU-ni-i aš-û-la-bi (ibid., C, 46) ; [i]-û ĒKALLU^{PL} aš-û-[la-a]-ni (CICH, 75, obv. 28, rev. 35). Sans pouvoir déterminer exactement la signification du mot, le contexte fait entrevoir que

1. Ce fait établi, je renonce à ma traduction de CICH, 10 1/2 : ILU ūal-di-ni-ni aš-gi-ni m. Iš-pu-û-i-ni-iš m. ILU Sar₃-dur-hi-ni-še BITU i-ni ši-di-ši-tû-ni i-nu-ki ba-du-si-ni « Au nom de Haldi, moi, Išpuini, fils de Sardur, j'ai construit cette maison pour ma (propre) demeure » (Études Ouarart., I, p. 31, RA, XXX), mais je traduis : « Au nom de Haldi, Išpuini, fils de Sardur, a construit cette maison pour (sa) propre demeure », inuki devant signifier alors « propre », comme il m'a été suggéré par Götze.

ces formes sont celles d'un verbe transitif, très probablement du plus-que-parfait ourartéen au pl. de la 3^e p.; voir aussi par ex. *ú-i a-i-še-i ŠARRU^{PL}-še ha-ia-la-a-ni* « et où les rois avaient apporté » (= « accumulé ») [leur(s)] trésor(s) » (NHJ, C, 29) et Töpz., 9/9 : *ha-ia-la-a-[ni]* = *ú-bi-lu-ú-ni*, que je restitue ainsi d'après la mauvaise copie de ce texte bilingue (dans la ZDMG, 58, pp. 834-835); 5) nous observons des cas de la 1^{re} p. du sg. et de la 3^e p. du sg. du prétérit sans *-bi* et *-ni* : *m.ILU Sar₃-du-ri-še m. Ar-gis-ti-ḫi-ni-se a-li-e i-nu-ka-ni e-din na-ḫi-di-ni a-ṭu* « Sardur, fils d'Argišti, (dit) ce qui suit : j'ai pris le chemin de (mon) propre pays » (NHJ, B, 56-58; *ibid.*, D, 53; E, 57 : *ha-ra-ri a-ṭu*); *BĪTU mu-ri-li a-li AMĒLU ABU-še AMĒLU ABU-ABU-še [za]-du-a-li a-ú-i-e-ku-i ku-ul-me-e ma-ni-du* « Les maisons de *muri* que le père et le grand-père (litt. : le père du père) avaient construites et (où) ils ont ramassé *une mer de richesses* » (?) (NHJ, C, 27-28), où la forme complète du verbe doit être *a-tu-bi*, resp. *ma-ni-du-ni'*; 6) les suffixes verbaux remplacent *-bi* et *-ni*, comme nous avons vu plus haut : *ša-tu-ú-li* « je les ai pris » (*ša-tu-bi* « j'ai pris »), *za-du-a-li* « il les a faits » (*za-du-u-ni* « il a fait »), *a-ru-me* « il (m')a donné » (Töpz., our. 27) (*a-ru-ni* « il a donné » : NHJ, G, 2), etc., mais jamais *-(i)-tu*, l'indice de la 3^e p. du pl. : *ar-tú-me* « ils (m')ont donné » (Töpz., our. 30), *ku-ú-li-tú-ni* « puissent-ils l'exterminer », *ḫar-ḫar-ši-tú-li* « ils les ont détruits » (voir plus haut), etc., ce que Friedrich a constaté naturellement aussi (*Einführung*, §§ 29-32 et ailleurs), et on se demande s'il n'est pas assez déconcertant que les suffixes verbaux, objectifs ou autres, puissent remplacer les indices personnels de la 1^{re} et de la 3^e p. du sg. et jamais celui de la 3^e p. du pl. ? *-bi* et *-ni* ne sont-ils pas aussi des suffixes qui peuvent être remplacés par d'autres suffixes ? Et je crois vraiment que *-bi*, *-ni* et *-di*, comme *-li*, sont tous des suffixes verbaux, comme nous avons essayé de le montrer dans NHJ (Anhang, I), mais que nous avons probablement à faire ici avec une habitude de la langue ourartéenne d'employer *de préférence* au prétérit des verbes transitifs le suffixe *-bi* pour la 1^{re} p. du sg. et *-ni* (obj. au sg.) pour la 3^e p. du sg., et au prétérit des verbes intransitifs — *de préférence* *-di* pour la 1^{re} p. du sg. et *-bi* pour la 3^e p. du sg.

Comme il est difficile d'admettre avec Friedrich la non-identité possible de *-bi* de la 1^{re} p. du sg. du prétérit des verbes transitifs et de *-bi* de la 3^e p. du sg. du prétérit des verbes intransitifs (*Beiträge*, I, p. 66) — et on peut émettre la même hypothèse sur la non-identité de *-di* de la 1^{re} p. du sg. du prétérit des verbes intransitifs et de *-di* de la 3^e p. du sg. du prétérit des verbes transitifs, — il nous reste à examiner si quand même Friedrich détermine correctement la signification de *-bi*, *-ni* et *-di*, en

1. *a-tu-(bi)* a la même racine que *ku-tu-(ú)-bi* « j'ai pris », *ku-ti/e-tú* « ils ont pris » (voir CICH, 27, 10 : *ku-tu-ú-bi pa-a-ri-e* « j'ai pris la direction (?) » ; CICH, 14, 19 : *ku-ṭe-tú pa-a-ri-[e]* etc.). *ma-ni-du* = *mani* « être » + *du* « faire ».

admettant la structure passive des formes verbales transitives ourartéennes. Lehmann-Haupt a porté son attention, depuis longtemps, sur les recherches de Hugo Schulhardt, qui a reconnu la structure passive du verbe transitif dans les langues du caucase (*Ueber den passiven Charakter des Transitivs in den kaukasischen Sprachen*, Sitz.-Ber. der Wiener Ak. d. Wiss., 1895) et a proposé de voir la même structure dans le prétérit du verbe transitif ourartéen (Sitz.-Ber. der königl.-preuss. Ak. d. Wiss., Berlin, 1900 [XXIX], p. 633, note 2). Friedrich partage cette opinion (*Beiträge*, I, p. 74; *Einführung*, §§ 50, 82) et, d'après lui, il serait à traduire par ex. *m. Menua-še m. Išpuinihini-še ini pulusi* (ou *pulusi-ni*) *kugu-ni*, littéralement : « par Menua, fils d'Išpuini, cette stèle fut érigée ». Le vrai sujet grammatical serait *ini pulusi* (ou *pulusi-ni*, avec *-ni* du sujet), et la terminaison *-še* de *m. Menua-še m. Išpuinihini-še* signifierait « par ». Nous observons, en effet, en géorgien (et dans toutes les langues du groupe géorgien) un phénomène semblable, mais ici la chose est un peu plus compliquée, et il faut que nous ayons l'analyse complète des formes verbales géorgiennes avant de les comparer à celles du verbe ourartéen. — Deux participes sont à la base des formes verbales géorgiennes : le participe actif avec la terminaison *-av-i* à la base du présent et des temps qui en dérivent, et le participe passif avec la terminaison *-ev-i* à la base de l'aoriste et des temps qui en dérivent. Ainsi *v-tser* ou *v-tser-av* (< **v-ter-av-i*) « j'écris » = « moi + écrivant », *v-s-tser-(av)* « je lui écris » ou « je l'écris » = « moi + à lui (ou le) + écrivant », où *v-* désigne la 1^{re} p. (sujet), *-s-* l'objet direct à l'accusatif ou l'objet indirect au datif, et *tser-av-(i)* > *tser-(av)* est le participe actif de *tser* (racine qui signifie « écrire ») ; dans *-(s)-tser-(av)* « (tu) (lui ou l')écrit », le préfixe subjectif de la 2^e p. est disparu, et, dans *-(s)-tser-(av)-s* « il (lui ou l')écrit », le suffixe *-s* subjectif est employé au lieu d'un préfixe subjectif ; les formes du pl. sont constituées des mêmes éléments, plus les suffixes *-th* indiquant le pl. de la 1^{re} et de la 2^e p. et *-en* le pl. de la 3^e p.. Dans l'aoriste *v-(s)-tser-e* (< **v-(s)-tser-ev-i*) « j'écrivis » (ou « je lui écrivis », « je l'écrivis »), *v-* signifie « par moi », *-s-* est l'objet indirect au datif « à lui » ou le sujet « il » et *tser-e(v-i)* le participe passif, le tout signifiant exactement : « par moi + (à lui ou il) + écrit » ; la 2^e p. a la même forme sans le préfixe désignant « par toi » et la 3^e p. *-(s)-tser-a* < **-(s)-tser-ev-i* + *ar-s* = la forme du participe passif sans le préfixe désignant « par lui » et sans terminaison *-ev-i*, avec ou sans l'infixe *-s-* désignant l'objet indirect au datif ou le sujet réel + *-a* qui est la forme raccourcie de *ar-s*, 3^e p. du sg. du verbe auxiliaire « être » : « (par lui) + (à lui ou il) + écrit + il est ». Le pluriel de l'aoriste est formé par les mêmes éléments plus

1. Friedrich traduit *kuguni* « hat beschriftet » (*Einführung*, p. 27, et ailleurs), ce qui me semble inexact. *ku-gu-ni*, *ku-gu-bi*, etc., ont la même racine *-gu-* que *a-gu-ni*, *a-gu-bi* (voir *Études Ourart.*, I, p. 19, note 2).

les suffixes du pluriel *-lh* pour la 1^{re} et la 2^e p. et *-es* pour la 3^e p., ajoutés à la forme raccourcie du participe passif *tser-e(v)-*. C'est pour cela que le sujet du présent géorgien est toujours au nominatif et l'objet direct à l'accusatif (dont la forme est identique avec celle du datif) et que le sujet logique de l'aoriste, son vrai sujet grammatical étant aussi toujours au nominatif, est mis au datif, ou plutôt locatif-pronominal (formé de la base du nom + le pronom démonstratif au datif ou au locatif). Ainsi, par ex. : *igi s-tser-s tsign-s* « il écrit une lettre » ou « il lui écrit une lettre » = « il + à lui ou l' + écrivant + il + par rapport à une lettre » ; *m-an s-tser-a tsign-i* « il écrivit une lettre » ou « il lui écrivit une lettre » = « par lui (ou « chez lui ») + à lui ou elle + écrite + elle est + une lettre ».

Telle est la structure de deux formes verbales fondamentales géorgiennes, et on voit bien qu'il y a une grande différence entre la structure passive de l'aoriste géorgien et celle du prétérit ourartéen, si on admet la passivité de celui-ci. On est forcé alors d'analyser les formes verbales ourartéennes, qui nous sont connues, de la manière suivante : *par-u-li* « ils ont été pris par moi », *par-u-a-li* « ils ont été pris par lui », *par-(i)tu-li* « ils ont été pris par eux », *-li* étant le vrai sujet grammatical, et, par conséquent, *par-u-ni* « il a été pris par lui », *par-(i)tu-ni* « il a été pris par eux », *-ni* étant ici le sujet réel ; *par-u-di* signifierait « (il) a été pris par lui » + suffixe locatif *-di* qui a remplacé *-ni* de la 3^e p. du sg. et *par-u-bi* « il a été pris par moi » ou « (il) a été pris par moi » + suffixe *-bi*, ce dernier signifiant dans le premier cas le sujet réel « il » et étant dans le deuxième un suffixe verbal dont la signification exacte nous est encore inconnue. Mais, comme dans le verbe intransitif *nuna-bi* « il est venu », etc., *-bi* se trouve toujours dans la forme de la 3^e p. du sg., supposons qu'il signifie « il » (sujet) dans les deux cas *nuna-bi* « il est venu » et *par-u-bi* « il a été pris par moi », et alors nous sommes forcés d'admettre qu'aussi à la base du prétérit transitif est un participe passif : *par-u-*, *-bi* et *-ni*¹ indiquant les sujets réels au sg. et *-li* le sujet réel au pl. Donc ni *-bi* et *-ni*, ni *-li* ne pourraient indiquer ici les personnes agissantes. Il les faudrait chercher dans *-(i)tu-* « par eux » et *-a-* (*par-u-a-li* « il les a pris ») « par lui » et probablement dans *-u-* (*par-u-u-bi* « j'ai pris ») « par moi », *-še* du sujet apparent (par ex. *m. Menua-še*) signifiant « par », comme *m-an* et *m-as* (locat., resp. dat.) géorgiens : *m-an s-tser-a* « il écrivit » = « il a été écrit par lui » (ou *katz-man* « par l'homme »), *m-as e-tser-a* « il avait écrit » = « il avait été écrit par lui » (ou *katz-s* « chez l'homme »), etc. — Les formes du prétérit des verbes de mouvement seraient à analyser plus facilement. A la base de ces formes serait un autre

1. On ne sait pas, dans ce cas, non plus, pourquoi *-ni* dans la forme de la 3^e p. et *-bi* dans celle de la 1^{re} p.

participe passif avec le caractère *-a-* (voir plus bas sur les participes) et, par ex., *uš-ta-bi* « il est allé » signifierait littéralement « allé + il », *uš-ta-di* « je suis allé » = « allé + (moi) + là-bas », le suffixe de direction ayant remplacé le suffixe subjectif de la 1^{re} p., peut-être le même *-u-* qui signifierait « par moi » dans la forme du prétérit du verbe transitif de la structure passive, et *uš-ta-li* « ils sont allés » = « allé + ils ». L'indice du sujet *-ni* apparaît dans le sujet, par ex. *uš-ta-bi m. Me-nu-a-ni'* « Menua est allé », etc. *hā-ia-la-(a)-ni* serait de même de la structure passive et signifierait « apporté + par eux + il » = « ils l'avaient apporté » (*hā-i-a-*, participe passif + *la* « par eux » + *ni*, sujet réel), et *hā-ia-la-(a)-bi* « apporté + par eux + il » ou suffixe verbal de signification inconnue.

C'est sous ses réserves qu'on pourrait accepter la théorie de la structure passive du prétérit du verbe transitif ourartéen, mais voici ce qui est déconcertant : si on suppose avec Friedrich que les formes *a-li-(e)*, *tu-li-(e)*, etc., sont celles du présent de la 3^e p. du sg. (*Einführung*, § 35, *Beiträge*, I, pp. 80 et suiv.) : *a-li/e* « il dit », *tu-li/e* « il détruit (?) », etc., alors on est forcé d'admettre que le présent ourartéen est aussi de la structure passive, car son sujet (apparent) : *a-lu-še*, *m. Menua-še*, etc., est mis toujours au cas *-še*, ce qui est impossible dans les langues du groupe géorgien, ou bien il faut considérer *-še* avec le présent comme un phénomène de formation analogique, observé aussi dans la langue laze, mais seulement quand on la parle incorrectement. Mais les formes *-ali* < **u-ali* (> *u-li*) paraissent être des participes actifs (employés aussi comme présents : voir *Études Ourart.*, I, pp. 38 et suiv.), dont dépendent les génitifs des noms, resp. des pronoms (non des accusatifs, comme j'ai supposé dans les *Ét.*, *ibid.*) : voir pour le moment CICH, 18, I, 9 : *ILU a-lu-še ū-ru-li-li-ū-e šī-ū-a-li* (*ibid.*, II, l. 14 : *šī-a-li*) « au dieu qui porte (litt. : qui est porteur) des fruits », où *a-lu-še* est mis au cas *-še* et *uruli-li-ue* est le génitif du pl. de *uruli*, qui dépend du participe actif *šī(u)ali*. Dans ce cas *-še* ne peut pas signifier « par » ou « chez ». C'est cela qui rend la passivité du verbe transitif ourartéen improbable. Et, comme il est aussi improbable que les éléments *-bi*, *-ni* et *-di* et aussi *-li* puissent indiquer les personnes dans les formes verbales de la structure active ou passive, il faut tâcher d'expliquer autrement ces formes verbales.

Contrairement à ce que dit Friedrich, on n'aurait pas constaté encore des participes en ourartéen (*Einführung*, p. 39), je crois que nous en connaissons deux : un participe actif dont je viens de parler : par ex., *par-u-li* < **par-u-a-li* qui signifie non seulement « celui qui prit », mais aussi « celui qui a pris », « celui qui prendra », etc. (exactement comme en géorgien, par ex., *m-thq-m-el-i* « celui qui dit, dira, a dit »),

1. Mais pourquoi on ne disait jamais *uš-ta-ni m. Me-nu-a-ni* ?

et un participe passif avec la terminaison *-a-i-(ni)* (avec *-ni* qui forme la base nominale *-ni*) : voir Kél., our. 22/ass. 20 : *te-ra-a-i-ni-li* (pl.) = *sak-na-te* (pl.) et *ibid.*, 24/21 : *ħa-i-ni* (sg.) = *ILA-ı̇ (munnašū)* (sg.) (*Ét. Our.*, pp. 33-34). La base de **par-u-a-li* > *par-u-li* est *par-u-*, et *-ali* probablement identique avec *ali*, pronom relatif *ša* (voir NHI, pp. 29-30); la base du participe passif est évidemment *par-a-t-* (*ħa-(a)-i-*, etc.). La base complète du participe actif paraît être *par-u-a-i-*, et ce sont ces deux éléments participiaux, raccourcis en *par-u-*, *par-u-a-*, *par-a-i-*, *par-a-*, *par-i-*, *par-* (actif), resp. *par-a-*' (passif), qui sont à la base des formes verbales ourartéennes, transitives et intransitives, qui nous sont connues jusqu'à présent. Elles sont constituées au moyen des éléments personnels, resp. sans eux, et des suffixes, ajoutés aux bases participiales raccourcies :

1. Formes verbales transitives :

par-u-(u)-bi = *par-u* + *u* + *bi* « j'ai pris » = preneur + moi + suffixe *-bi* (« y » ?).

par-u-(u)-li = *par-u* + *u* + *li* « je les ai pris » = preneur + moi + *li* (objet direct au pl.).

par-u-ni = *par-u* + *ni* « il a pris », « il l'a pris » = preneur + *ni* (objet direct au sg.).

par-u-a-li = *par-u-a* + *li* « il les a pris » = preneur + *li* (objet direct au pl.).

par-tu = *par* + *tu* « ils ont pris » = preneur + ils. Autres formes à noter :

ħa-a-i-tu = *ħa-a-i* + *tu* « ils ont conquis » = conquérant + ils.

ti-ia-i-tu = *ti-a-i* + *tu* « ils ont dit » = diseur + ils.

su-u-i-du-tu = *sui-du* + *tu* « ils ont conquis » = conquérant + ils.

aṭ-qa-na-di-tu = *aṭqana-d-i* + *tu* « ils ont consacré » = consacrant + ils.

par-tu-ni = *par* + *tu* + *ni* « ils l'ont pris » = preneur + ils + *ni* (objet direct au sg.),

et *ku-li-e-tu-ni* = *kul-i* + *tu* + *ni* « ils l'ont exterminé » = exterminant + ils + *ni*.

ħa-a-i-tu-ni = *ħa-a-i* + *tu* + *ni* « ils l'ont conquis » = conquérant + ils + *ni*.

par-tu-li = *par* + *tu* + *li* « ils les ont pris » = preneur + ils + *li* (objet direct au pl.),

et *ħa-a-i-tu-li* = *ħa-a-i* + *tu* + *li* « ils les ont conquis » = conquérant + ils + *li*.

De même :

ku-lu-di = *kul-u* + *di* « il (y) a exterminé » = exterminant + *di* suffixe locatif.

Je crois que ce participe actif raccourci est aussi à la base de la forme du verbe transitif, que nous appelons plus-que-parfait :

ħa-ia-la-a-ni < **ħa-a-i-la-a-ni* = *ħa-a-i* + *la* + *ni* « ils l'avaient apporté », « ils ont apporté » = apporteur + ils + *ni* (objet direct au sg.), *-la-* étant ici l'indice du sujet au pl.

1. Le participe actif et le participe passif qui sont à la base des formes verbales géorgiennes se raccourcissent aussi : *-ac-i* du participe actif disparaît souvent complètement, ou il devient *-ac* ou *-i*, et *-ev-i* u participe passif devient *-e* ou *-i*.

ás-u-la-(a)-bi < **ás-gu-la-bi*' « ils avaient occupé » (? voir NII, p. 33) = *ás-gu* + *la* + *bi*.

ás-u-la-(a)-ni < **ás-gu-la-ni* « ils l'avaient occupé » (?) = *ás-gu* + *la* + *ni*.

ħa-si-al-me < **ħa-si-al-a-me* « ils (m')avaient fait porter » = **ħa-si-a* + *la* + *me*, etc.

II. Formes verbales intransitives :

uš-ta-(a)-di < **uš-ta-u-di* = *uš-ta* + *u* + *di* « je suis allé » = allé + je + *di*, suffixe directif.

uš-ta-(a)-bi = *uš-ta* + *bi* « il est allé » = allé + *bi* (= « y » ?).

uš-ta-(a)-li = *uš-ta* + *li* « ils sont allés » = allé + ils, *li* étant ici l'indice du pl., que l'ourartéen employait aussi pour les noms et les pronoms. — Que le participe passif est ici raccourci de *uš-ta-i-*, prouvent : NII, E, 53 : *su-lu-uš-ta-bi*, et *ibid.*, C, 38 et F, 20 : *su-lu-uš-ti-bi* « il se prosterna », les deux formes dérivant de *su-lu-uš-ta-i-bi*; CICH, 21, 7 : *ú-lu-uš-ta-bi* ^{ILU} *Ĥal-di-ni* et CICH, 14, 15 : *ú-lu-uš-ta-a-i-bi* ^{ILU} *Ĥal-di-ni* « Ĥaldi marchait devant », « Ĥaldi guidait », où la forme complète du participe passif est *ú-lu-uš-ta-i-* dont dérive *ú-lu-uš-ta-* (voir *Einführung*, p. 5, note 1).

Résumons cette explication des formes verbales ourartéennes, que je propose maintenant aussi comme provisoire : 1) deux participes, un actif et un passif, raccourcis ou dans leurs formes complètes, sont à la base des formes verbales ourartéennes : le participe actif à la base du prétérit et du plus-que-parfait du verbe transitif et le participe passif à la base du prétérit du verbe intransitif ; 2) la 3^e p. du sg. du prétérit n'a pas d'indice personnel ni dans le verbe transitif ni dans le verbe intransitif, mais est exprimée par la base participiale, raccourcie ou complète, active, resp. passive ; 3) les indices de la 1^{re} p. du sg. du prétérit du verbe transitif et intransitif *-u-*, de la 3^e p. du pl. du prétérit du verbe transitif *-tu-*, de la 3^e p. du pl. du plus-que-parfait transitif *-la-* et de la 3^e p. du pl. du prétérit intransitif *-li* (identique avec l'indice du pl. des noms et des pronoms *-li*) s'ajoutent immédiatement aux bases participiales raccourcies ou complètes ; 4) les autres éléments de formation qui s'ajoutent à ces indices ou immédiatement aux bases participiales sont des suffixes objectifs (*-ni* et *-li*, objets directs au sg. et au pl.) ou locatifs-directifs (*-di* et *-bi*).

Le suffixe verbal *-me* est considéré par Friedrich comme objet pronominal à l'accusatif ou au datif, qui remplace *-ni* de la 3^e p. du sg., mais qui s'ajoute à l'indice de la 3^e p. du pl. D'après lui, *aru-me* signifie « il m'a donné », *ar-tu-me* « ils m'ont donné », *teru-me* « il m'a mis » ou « il m'a assis », etc. (*Beiträge*, I, pp. 71-72 ;

1. Voir CICH, 9, 2 : *ši-da-ú-ri*, et CICH, 10, 1 : *ši-da-gu-ri*.

Einführung, §§ 29, 74, a). Nous n'aurions rien à objecter contre cette explication de *-me*, donnée par Friedrich, d'autant plus que nous avons dans le texte bilingue de Töpzaü, our. 27 : *a-ru-me-e* = ass. 26 : *iddin-na*, our. 30 : *ar-tú-me* = ass. 27 : *iddin-nu-ni*, mais *-me* s'ajoute aussi aux noms, et dans les expressions où il ne peut pas signifier l'objet pronominal à l'accusatif ou au datif : voir par ex. CICH, 18, I, 30 : *a-se giš ul-di-me šu-li* « quand la vigne sera faite (?) » ; *ibid.*, 31 : *KARĀNU-me šu-i-ú-li-ni* « on doit apporter du vin » ; stèle de Rusa II (ZDMG, 56, p. 104), 35 : *a-lu-se IRŠITIM(TIM)-me pu-li-i-e* « quiconque l'enfouira dans la terre », etc. C'est pour cela que, tenant *-me* verbal pour identique avec *-me* nominal, je l'ai considéré comme particule correspondant aux particules assyriennes *lū-* et *-ma* (voir *Ét. Our.*, I, p. 42, note 1). — Je me borne pour le moment à cette remarque.

Le suffixe *-ri* peut former, d'après Friedrich, la 3^e p. du sg. du prétérit du verbe médial (*Arch. Or.*, vol. IV, n^o 1, pp. 64-65 ; *Einführung*, § 38), ce qui paraît être probable : voir par ex. NHI, E 41 m. *Ku-uš-ta-aš-pi-li ŠARRU MATU Qu-ma-ḫa-al-ḫi-e* 42 *a-ni-ia ar-du-ni ma-nu ú-i a-i-ni-i ŠARRU iš-ti-ni* 43 *uš-tú-ri* « Kuštaš-pili, roi du pays de Qumaḫalhi¹, qui n'était pas obéissant (ass. *lā māgīru*), et les partisans du roi (litt. : [tous] ceux qui appartenaient au roi) sont redevenus loyaux ? » (plus exactement « se sont corrigés ? », « devenus corrects ? ». — Our. *ušturi*, sg.)². — De la traduction d'autres passages avec les formes verbales *-u-ri* et *-a-ri* je m'abstiens pour le moment.

Friedrich se montre sceptique en ce qui concerne l'existence des préverbes en ourartéen. Il analyse, par ex., *uluštabi* « il marchait devant » : *-šta(i)*, suffixe formant la base, et *ulu-*, racine verbale (*Einführung*, p. 50 ; voir aussi ses considérations, *Arch. Or.*, vol. IV, n^o 1, p. 63). Je ne crois pas qu'il ait ici raison, car nous observons les mêmes racines verbales avec différentes prépositions suivant lesquelles varient les nuances de signification de ces racines : *a-gu-bi* « j'ai pris, j'ai emmené » (NHI, C, 15) et *aš-gu-bi* « j'ai occupé (?) » (*ibid.*, l. 8), etc. ; *ša-du-bi* « j'ai fait » (NHI, B, 55) et *aš-du-[ni]* « il a destiné » (?) (Sayce, 39, 25), etc. ; *a-tú-bi* « j'ai dévasté » (NHI, A, 8) et *aš-tú-bi* « j'ai converti » (litt.), « j'ai fait » (*ibid.*, A, 17), etc. ; *ša-aš-gu-bi* « j'ai massacré » (NHI, C, 14), *ta-aš-mu-ú-bi* « j'ai déraciné, déporté » (*ibid.*, l. 4), etc. Il y a plusieurs de ces prépositions qui précèdent les mêmes racines, resp. différentes racines verbales, comme on voit par ex. ici : *a-* et *aš-* précédant *-gu-* et *-tu-*, etc. La racine *-gu-* a même deux prépositions *ša-aš-*, de même *-mu-* (voir CICH, 149 [pl. XXXIX],

1. Qummuḫi (?).

2. Friedrich traduit : « Kuštašpili, der König von Kummuh, verhielt sich abtrünnig (?) und (?) hatte sich an irgendeinen König dort (?) angeschlossen » (litt. : « hatte sich dargebracht, hingegeben »), ce qui ne me paraît pas tout à fait correct.

obv. 28 : *mu-ú-me*, où *-mu-* est la racine verbale signifiant probablement « établir ») *ta-aš-*, et dans *ulu-uš-ta-bi* « il marchait devant » et *sulu-uš-ta/i-bi* « il se prosterna », *uš-* étant une préposition précédant la racine *-ta-* « se diriger » (voir *-ta-* avec une autre préposition, NHI, F, 5 : *áš-ta-a-di*), *sulu-* et *ulu-* peuvent signifier difficilement autre chose que « bas », resp. « devant »¹.

En ce qui concerne les autres formes verbales ourartéennes; voici ce que j'ai à remarquer là-dessus :

Ce que Friedrich considère comme présent : *tiulē* « il dit », *tulē* « il détruit (?) », etc. (*Einführung*, § 35; *Beiträge*, I, pp. 80 et suiv.), est pour moi participe actif (*-u-a-li*), dont dépend le génitif (voir plus haut).

Les formes *ha-ia-la-a-ni* « ils avaient apporté » (NHI, C, 29), *áš-ú-la-a-bi* < **áš-gu-la-a-bi* (NHI, A, 12; C, 46), *áš-ú-la-a-ni* (CICH, 15, obv. 28; rev. 35) « ils avaient occupé (?) », *ha-ši-al-me* < **ha-ši-al-a-me* « ils (m')avaient fait porter », « ils (m')avaient chargé »² (NHI, E, 7, 47; F, 4), je considère comme 3^e p. du pl. du plus-que-parfait des verbes transitifs *ha-* « porter », « apporter », *áš-gu-* « occuper » (?) (ou « dévaster » ?) et *ha-šu-* « faire porter », base causative composée de *ha-* et *su-* (voir plus haut).

L'impératif ourartéen ne nous est connu ni d'un verbe transitif ni d'un verbe intransitif. Ce que Friedrich considère avec Lehmann-Haupt comme impératif du verbe transitif : *turi* « détruis ! » (de *tu-* « détruire ») (*Einführung*, § 36; *Beiträge*, II, pp. 143 et suiv., resp. *Klio*, 24, p. 152 et suiv.) est un malentendu. Dans la stèle de Rusa II (ZDMG, 56, p. 104), 44 est à lire *AMĒLU MĀRU* au lieu de *me-i* (voir là-dessus *Ét. Our.*, I, pp. 45 et suiv.) et *AMĒLU MĀRU* correspond à *turi* dans les autres formules d'imprécation. Ainsi our. *turi* = ass. *māru*, et il est difficile de traduire, par ex. CICH, 112, A 3 [pl. XXIX] : ⁸ *a-lu-še i-ni ṬUPPU-[te]* ⁹ *tū-li-i-e a-lu-še pi-tū-li-i-e a-lu-še* ¹⁰ *a-i-ni-i i-ni-li du-li-e ti-ú-li-e* ¹¹ *ú-li-i tū-ri a-lu-še ú-li-še ti-ú-li-e* ¹² *i-e-še sa-du-bi tū-ri-ni-ni* *ILU Ḫal-di-[-še]*, etc., autrement que : « quiconque cette stèle avec l'inscription dérangera (?), quiconque la détruira (?), quiconque à une autre personne qui fera cela (our. pl.), dira (de le faire), quiconque d'autres dira : c'est moi qui l'ai fait, de cette personne (puissent) Ḫaldi », etc. (suit l'imprécation). *ti-ú-li-e ú-li-i tū-ri* signifie ici incontestablement « quiconque dira à une autre personne » et non ass. *alík ḫipi* « vas et détruis ! », comme le propose Friedrich (*Beiträge*, II, pp. 144-

1. Tout cela n'a rien à faire, naturellement, avec les racines composées : par ex., *ha-šu-* « faire emporter » (forme causative), *atqana-du-* « consacrer » (litt. : « faire qu'il soit consacré »), etc., dont j'aurai l'occasion de parler plus tard.

2. Friedrich traduit *ha-ši-al-me* *ILU^{PL}* « die Götter kamen mir hervor » (*Einführung*, § 34, et *Beiträge*, I, p. 71), en voyant dans *hašialme* < **hašialī-me* une forme verbale intransitive avec le sujet *ILU^{PL}* sans *-še*.

145). *uli* n'est plus l'impératif de *ulā-* « aller » que *turi* de *tu-* « détruire », mais il est bien l'adjectif « autre », comme *turi* est un substantif qui signifie « homme », « personne ».

La forme verbale *are/i-de* est considéré par Friedrich comme infinitif. C'était aussi mon opinion avant (NHI, p. 38). Mais je ne crois pas maintenant que ces formes avec *-ede* soient des infinitifs et que *-ede* ait quelque chose à faire avec *-e-di*, suffixe du cas directif, comme le suppose Friedrich (*Einführung*, § 37). *ari/ede* est formé de *ari* + *d(u)-* « faire qu'il soit donné », de *ar-i* « être donné » + *du-* « faire », et *ari-de* paraît être dérivé de *ari-d(u)-e* : voir CICH, 18, I, 4 : XVII ALPU^{PL} XXXIV IMM^{ERU} PL ILU *Hal-di-e ur-pu-ú-e* « 17 bœufs (et) 34 agneaux doivent être offerts (?) (ou « on doit offrir (?) », « on offrira (?) ») à Haldi » ; CICH, 80 [pl. XX], 7 : *a-li* ILU *Hal-di-na* [AMĒLU *hu*]-*ra-di-e TAK-e* « ce qu'on offrira (?) aux guerriers (our. sg.) de Haldi », etc. ; de même : *me-e-se* ^m. ILU *Sar₅-[du-ri]-e a-ri-e-dè* (NHI, A, 18 ; F, 21 : *a-ri-dè*) « les présents (our. sg.) devaient être donnés (?) » (ou « il devait donner les présents (?) ») à Sardur ». Avons-nous à faire ici avec le futur ou présent (3^e p. du sg.) ourartéen ? Difficile à décider pour le moment.

L'infinitif ourartéen paraît avoir eu la même terminaison que les noms abstraits : *-še* : voir CICH, 18, I, 2-3 : *te-ru-ni ar-di-še* ILU *Ardini ARĪU a-šu-še ma-nu-še* ILU *Hal-di-e-i* ILU *Teiš(e)ba* ILU *Ardini* ILU^{PL} *GIMRU PL « ils ont établi (our. sg.) l'offrande du jour de mois à donner (à Haldi, etc.) (litt. : « à accorder ») (et) à être de Haldi, Teiš(e)ba, Ardini (et) de tous les dieux » (c'est-à-dire qu'ils ont établi des offrandes qui devaient être apportées à Haldi, Teiš(e)ba, Ardini et à tous les dieux aux jours déterminés des mois régulièrement), où *a-šu-še* et *ma-nu-še* paraissent être deux infinitifs au datif. Voir pour comparer : CICH, 11, III, 12-13 : [*ul-gu-ú-še al-su-i-še-e* ^m. *Iš-[pu-ú-i]-ni-i-e*, etc. « pour la vie (et) pour la grandeur (= la gloire) de Išpuini », etc. ; CICH, 149 [pl. XXXIX] : ⁶ *m. Ar-giš-ti-[e]* ⁷ *m. Ru-sa-a-ši-ni-[e]* ⁸ *a-ru-ú-še-e-ku-[ú-i]* ⁹ *iš-pu-i-še ul-gu-[še]* ¹⁰ *pi-šu-ú-še al-[su-še]* « de Argišti, fils de Rusa, pour la prospérité (?) et pour le bonheur (?), pour la vie, pour la joie (et) pour la grandeur (= la gloire) », où *aru-še*, *išpu-še*, *ulgu-še*, *pišu-še* et *alsu-še* sont des noms abstraits au datif, dont quelques-uns d'origine verbale (*ar-u-* « donner », *ulgu-u-* « vivre », etc.), donc noms verbaux, infinitifs.*

II. **Du nom.** — Je suis d'accord avec Friedrich sur beaucoup de points en ce qui concerne la flexion du nom (voir ZA, N.F., VI, pp. 270-288, *Beiträge*, II, pp. 114-131 ; *Einführung*, §§ 50-73, resp. NHI, pp. 26, 29, etc.) : *-še* est bien l'indice du sujet du verbe transitif, *-ni* celui du sujet du verbe intransitif, le génitif du sg. se termine par *-i* < *-e*, le datif par *-e*, l'accusatif et l'ablatif par *-ni*, le directif et le locatif par *-a*, l'indice du pl. est *-li*, etc., mais il y a ici aussi à faire quelques remarques :

1) Je ne considère pas la forme *-(i)ni* comme adjectif proprement dit : *ILU Haldini* < **ILU Haldi-ini* « appartenant à Haldi », mais je crois que le génitif ourartéen, senti par la langue comme nom adjectif, se décline. De *ILU Haldi-i* génit. est formé, par ex., l'ablatif *ILU Haldi-i-ni* « par ou avec ce de Haldi » : *ILU Hal-di-ni* (**ILU Haldi-i-ni*) *giš-šu-ri-ni ku-ru-ni* « avec la force des héros (our. sg.) de Haldi » (NHI, C, 23). Si nous prenons la base nominale augmentée de *-ni* (NHI, p. 26, et *Beiträge*, II, p. 117, note 3), l'ablatif du génitif de cette forme sera *ILU Haldini-i-ni* : [*ILU Al*]-*di-ni-ni* (< **ILU Al-di-ni-i-ni*) *uš-gi-ni* = [*i-na*] *ni-bit* *ILU Hal-di-e* « au nom de Haldi » (Kél., our. 20/ass. 17), etc. Les bases nominales, simple et augmentée de *-ni*, ayant pour caractéristique aussi *-na-* au sg. des cas obliques, nous avons *ILU Hal-di-na-ni BĀBU* = *istu lib-bi babāni*[*PL*] [*ša*] *ILU Hal-di-e* « de la porte », resp. « des portes de Haldi » (Kél., our. 23/ass. 20-21); *te-[ru-ni* *ILU Hal-di]*-*i-na-a-ú-e BĀBU-i-e-i me-e-[-še-(e)]* « il a fixé les présents (our. sg.) de la porte de Haldi » (CICH, 30 [pl. XXIII], 1); *I IMMERU* *m. ILU Sar₅-du-[ri-ḫi]-i-na-ú-e'* *ILU-i-e* « 1 agneau au dieu de Sarduriljina » (CICH, 129 [pl. XXX], obv. a II + a I, 13); *na-a-ḫa-a-di ŠARRU tú-ḫi-ni-na-a* *g^{is} KUSSŪ-[a]* « je me suis porté devant le trône du prince royal » (CICH, 149 [pl. XXXIX], obv. 24-25), etc., où *BĀBU-i-e-i*, *ILU-i-e* et *g^{is} KUSSŪ-a* sont génitif, datif et directif-locatif du sg., et *ILU Hal-di-i-na-a-ú-e*, *m. ILU Sar₅-du-ri-ḫi-i-na-ú-e* et *ŠARRU tú-ḫi-ni-na-a* sont mis aux mêmes cas : *-na-* des cas obliques de la base simple, resp. de celle augmentée de *-ni* + indices du génitif, du datif et du directif-locatif. — Le génitif du pl. est *-li-i* (< *-li-u-i* < *-li-u-e*) : *ILU a-lu-še ú-ru-li-li-ú-e ši-ú-a-li* « au dieu qui apporte les fruits » (litt. : « porteur des fruits ») (CICH, 18, I, 9); CICH, 13, obv. : ²⁸ *su-ú-i-du-tá* *m. Ú-te-ru-[ḫi]* ²⁹ *m. Lu-ú-ša-[a]* *m. Ka-tar-za-[a]* ³⁰ [*bur*]-*ga-la-li ŠARRU-li-li* ³¹ [*MATU*] *E-[ti-ú-ḫi]-ni-li* (*ibid.*, I, 15 : [*MATU*] *E-[ti-ú-ḫi-[ni]-e-li*), etc. « ils jetèrent bas de Uṭeruḫi, de Luša, de Katarza les châteaux-forts des rois du pays d'Étiuḫi », etc., où *ŠARRU-li-li* < *ŠARRU-li-i-li* = *ŠARRU-li*, pl. + *-i*, indice du génitif + *-li*, objet direct au pl., qui répète *-li*, pl. de *bur-ga-la-li*. On voit ici que le génitif du pl. ourartéen se décline comme le génitif du sg., *MATU E-ti-ú-ḫi-ni-e/i-li* étant à analyser : *MATU E-ti-ú-ḫi-ni-i*, génitif du sg. + *-li*, objet direct au pl. qui correspond au même élément dans *ŠARRU-li-li* et qui répète *-li* de *bur-ga-la-li*; [- -]*li-i-ni a-lu-si-i-na-a-ni* = *ina tak-li-ma-[-te šakinu]* [*i-na*]-*di-nu* « sur les ordres du seigneur », resp. « que le seigneur (lui) donnera » (Kél., our. 32/ass. 31-32), où [- -]*li-i-ni* est l'ablatif formé du génitif du pl., etc.² —

1. C'est peut-être plus correct que *m. ILU Sar₅-du-[ri]-i-na-ú-e* que j'ai supposé dans *Et. Our.*, p. 17, note 1.

2. La déclinaison du génitif est caractéristique aussi pour le géorgien, le susien, le sumérien, etc.

De même que nous avons *-na-* à la base des cas obliques du sg., nous avons *-la-* à la base des cas obliques du pl. : *a-še giš ul-di-la šu-li-e ALPU III IMMERU ILU Haldi-e ur-pu-ú-li-i-ni* « quand on aura fait les vignes, on doit sacrifier à Haldi un bœuf et 3 agneaux » (litt. : « celui qui sera faiseur des vignes sera l'offrant d'un bœuf et de 3 agneaux à Haldi ») (CICH, 56 [pl. XIX], 24-26) ; *a-li me-e-še e-si-i-[-]* [*m. Di*]-*a-ú-ši-ni-di te-ru-bi MU.MU-ni ar-di-la-ni [- -] ma-na HURĀŠU^{PL}*, etc., « ce que j'ai imposé au pays de Diaulji comme tribut des contributions annuelles (litt.), était : [- -] mines or », etc. (CICH, 112, B 1 [pl. XXVI], 22-24), où *ar-di-la-ni* (et aussi *MU.MU-ni*) est l'accusatif du sg., formé de la base du pl. oblique *ar-di-la-*, qui s'accorde avec l'accusatif du sg. *me-e-še*. *-a-* n'est pas caractéristique, par conséquent, seulement pour les cas obliques du pl. ourartéen, comme le suppose Friedrich (ZA, N.F., VI, p. 274), mais pour ceux du sg. et du pl., et c'est avec cet *-a-* que nous avons à faire, probablement, dans les formes : *i-ku-ka-ni* (un cas *-ni* formé de *i-ku-ka-*, l'adjectif pronominal étant *i-ku-ki* « celui-là même »), *i-nu-ka-ni* (l'adjectif pronominal *i-nu-ki* « celui-ci même », « propre »), *MĀTUE-ba-ni-ú-ka-ni* (Sayce, 39, 31) (le nom avec le pronom possessif *e-ba-ni-u-ki* « mon pays » : *MĀTUE-ba-ni-ú-ki-e* « dans mon pays » [NHI, C, 5]), *MĀTUE-ba-na* (NHI, A, 26) (de *MĀTUE-ba-ni*), *šu-si-na* (Töpz., our. 28) (de *šu-si-ni*), *MĀTUSu-ra-a-ni* (NHI, G, 3), *MĀTUSu-ra-a-ú-e* (*ibid.*, 13), (de *MĀTUSu-ri*), *MĀTUBi-a-i-na-* (de *MĀTUBi-a-i-ni*), *MĀTULu-lu-i-na-* (de *MĀTULu-lu-i-ni*), etc. Les noms propres des pays ou des lieux habités : *MĀTUBi-a-i-na*, *m. Ar-giš-ti-ši-na* (« la ville d'Argišti »), etc., sont des formations avec *-na-* et viennent de *MĀTUBi-a-i-ni*, *m. Ar-giš-ti-ši-ni*, etc., mais ils sont formés du sg., *MĀTUBi-a-i-ni* et *m. Ar-giš-ti-ši-ni* étant le premier la forme *-ni* de *MĀTUBi-a(i)-* (subst.) et le second la même forme de *m. Ar-giš-ti-ši-* (adj. avec *-ši-*) au sg. *m. Ar-giš-ti-ši-ni-li* est le pl. de *m. Ar-giš-ti-ši-ni* (« ce qui appartient à Argišti », pl. « ceux qui appartiennent à Argišti » = « propriété d'Argišti »), et le génitif du pl. en doit être *m. Ar-giš-ti-ši-ni-li-i* (ou *-ue*), *m. Ar-giš-ti-ši-na-u-e* étant le génitif de *m. Ar-giš-ti-ši-na* (sg.). Friedrich a raison, naturellement, quand il constate que *m. Ar-giš-ti-ši-nà-u-e* est employé comme génitif de *m. Ar-giš-ti-ši-ni-li* (pour *m. Ar-giš-ti-ši-ni-li-i*, d'après nous), mais, au point de vue de morphologie, le premier ne peut pas être le génitif du second. — L'indice du génitif du pl. n'est pas, par conséquent, *ue*, comme le suppose Friedrich, et, en effet, tous les exemples cités par lui montrent plutôt que les formes avec *-na-ue* sont des singuliers au cas oblique avec *-na-* + l'indice du datif ou du génitif : CICH, 18, I, 14 : *ĀLU Ar-di-ni-na-ú-e ILU* « au dieu (ou pl. « aux dieux ») de la ville d'Ardini » ; l. 18 : *MĀTUE-ba-ni-na-[ú]-e ILU* « au dieu de la terre » ; *ibid.* : *ŠADU al-ga-ni-na-ú-e ILU* « au dieu de la

montagne »; l. 19 : *ILU^{PL} aṭ-qa-na-na-ú-e* « aux dieux de la consécration »¹, etc. Sayce, 92, 14 : *ŠARRU MĀTU-MĀTU^{PL}-a-ú-e* ne prouve rien, car nous ne savons pas comment le dernier mot est à lire phonétiquement. Scheil, *Rec. de trav.*, 18, pp. 75 et suiv., l. 6 : *ŠARRU e-ri-e-la-a-ú-e* signifie vraiment « roi des rois » (contrairement à mon hypothèse dans *Ét. Our.*, I, p. 19, note 1), mais on voit, d'après les exemples cités plus haut, que le mot pour « le roi » était en ourartéen *eri*, pl. *eri-li*, obl. *eri-la-* et les génitifs du pl. *eri-li-i* et *eri-la-ue* (voir plus haut). Comme nous avons aussi *-u-i* au lieu de *-u-e* pour le génitif du sg. (après *-na-*) (voir NĤI, E, 17 : *MĀTU Lu-lu-i-na-ú-i*, etc.), nous pouvons considérer l'indice du génit. *-u-e* < *-u-i* et celui du datif *-u-e*, d'après ce que nous venons de dire, comme indices qui sont communs au sg. au pl. En outre, *-u-e* est dérivé de *-e* (comme *-u-i* évidemment de *-i*) : voir par ex. *ŠARRU MĀTU Bi-a-i-na-a-ú-e* (NĤI, G, 13, et ailleurs, très souvent) et *ŠARRU MĀTU Bi-a-i-na-e* (CICH, 34 [pl. XVII], 5; CICH, 48 [pl. XXV], 13; CICH, 92 [pl. XXV], 22, etc., assez souvent). — (Voir *Beiträge*, II, pp. 122-126, resp. *Ét. Our.*, I, pp. 14-19).

2) Tandis que Friedrich considère *-edi* et *-aste* comme indices du cas directif (*-edi* pour le sg. et *-aste* pour le pl.) et *-a* comme celui du cas locatif, *-ka(i)* « devant » et *-aše* « dans » étant pour lui des suffixes qui forment des cas spéciaux (*Einführung*, §§ 62-66; ZA, N.F., VI, pp. 270-286), *-a* est pour nous l'indice du cas locatif (et, dans certaines expressions, aussi du cas directif) et *-di*, *-aste*, *-ka(i)* et *-aše* sont des postpositions employées avec le génitif : *MĀTU Ma-na-i-di* « au, vers le pays de Mana »

1. Friedrich suppose *aṭqanani* « saint » et traduit : « aux dieux saints » (?), ce qui est difficile à admettre (voir Kél., our. 16/ass. 14). Il est difficile, de même, de considérer *MĀTU Bi-a-i-ni* comme adjectif « appartenant à Bia », mais c'est plutôt un substantif avec *-ni*, comme par ex. *MĀTU Aš-šur-ni*, génit. *MĀTU Aš-šur-ni-i* « du pays d'Ašur » (CICH, 129, d 1 [pl. XXXI], 10; *ŠADU Aš-šur-ni-e-di* « jusqu'à la montagne d'Ašur » (Töpz., our. 15), etc. De même : *MĀTU Lu-lu-i-ni-še* < *MĀTU Lu-lu-i-ni-i-še* « celui du pays de Lulu », « un Luluéen » (Stèle de Rusa II [ZDMG, 56, p. 104], 42); *ibid.*, l. 41 : *MĀTU Bi-a-i-ni-še* < *MĀTU Bi-a-i-ni-i-še* « celui du pays de Bia », « un Biéen »; CICH, 149 [pl. XXXIX], 16 : *ILU Hal-di-ni-še* (< *ILU Hal-di-ni-i-še*) *AMELU ħura-še* « le serviteur de Ĥaldi », etc. — Les formes *-na-ue*, *-na-ni*, etc., pourvues du signe du pl., sont celles du sg. employé pour le pl., au sens collectif : *AMELU ħu-ra-di-na-ú-e^{PL}* « aux troupes » (litt. « aux hommes de la troupe ») (CICH, 19 [pl. XI], 10); *ILU^{PL}-na ku-ru-ni ma-ni-ni iš-ti-n[i-(ni?)]* « par la force... des dieux » (litt. « du dieu ») (CICH, 80 [pl. XX], 5-6); *i-na-ni ar-da-i-e* *AMELU a-si^{PL}-na-ni-e-di-ni* (NĤI, G, 5), etc. Voir en même temps : *a-li ILU Hal-di-na [AMELU ħu]-ra-di-e TAK-e* (CICH, 80 [pl. XX], 7); [*ma*]-*a-nu^m. Iš-pu-ú-i-ni ku-ru-ni^m. Me-nu-ú-[a] [ku]-ru-ni ħu-ra-di-na-a* (CICH, 14, 12-13), où *ħurani ħuradi-na-(a)* = « la force de la troupe » (= « des troupes ») et où les formes avec *-na* ne sont pas pourvues du signe du pl. A noter ici aussi : *KUR-KÚR* (*Arch. Or.*, vol. III, n° 2, p. 271) = *MĀTU Lu-lu-i-na-ú-i* (NĤI, E, 17) sans le signe du pl. et *KUR-KÚR^{PL}-še* (CICH, 145 [pl. XXXVIII], 8) avec le signe du pl. — (*KUR-KÚR* = *MĀTU lu-lu-i-na-ú-i* « du pays ennemi »?, *MĀTU lu-lu* « pays ennemi »? S'agit-il ici d'un pays *Lulu* qui était pays ennemi d'Ourartou par excellence, ou *MĀTU lulu* signifie tout simplement « pays ennemi »? La même difficulté se présente en ce qui concerne *KUR šu-ra-a-ú-e* = *hiššati* (Kél., our. 3/ass. 2) : *MĀTU šu-ra-a-ú-e* ou *MĀTU Šu-ra-a-ú-e*, génit. de *MĀTU šuri* ou de *MĀTU Šuri* (?).

(NHI, B, 14); *MĀTU Bi-a-i-na-i-di* « au, vers le pays de Biaina » (NHI, F, 10), et, sans *-i* du génitif : *MĀTU Bi-a-i-na-di* (NHI, B, 35); [*MĀTU*] *E-ti-ú-ḫi-na-e-di ŠARRUPL-di* « vers, contre les rois du pays d'Etiuhi » (CICH, 13, rev. 7); *qi-ú-ra-a-e-di* = *ina muḫḫi qaqqāri(ri)* « sur la terre » (locat.) (Kél., our. 36/ass. 36), etc. La postposition est *-di* (dérivé peut-être de *edi(ni)* « la terre » : voir *Ét. Our.*, I, p. 28), qui s'ajoute au génitif avec *-i* > *-e* du sg. et du pl., l'indice *-i* (> *-e*) étant absorbé souvent par la voyelle précédente. *-ašte* s'ajoute au génitif du pl. : *ILUPL-áš-te MĀTU Bi-a-i-na-áš-te* « aux dieux du pays de Biaina » (NHI, E, 5, etc.), mais il est rarement à constater. — *-ka-(i)* signifie « devant » : *ILU Al-di-ka-a-i* = *ina pān ILU Ḫal-di-e* « devant Ḫaldi » (Kél., our. 16/ass. 14; our. 25/ass. 22); *m. ILU Sar₅-du-ri-ka-i* « devant Sardur » (NHI, A, 2), etc., où l'indice du génitif *-i* est absorbé par la voyelle précédente. — De même dans *i-na-ni-li IV ĒKALLUPL MĀTU e-ba-ni-a-ši-e ḫa-ú-bi* « j'ai conquis dans le pays ces 4 châteaux-forts » (NHI, A, 18-19), *MĀTU-MĀTUPL-ši šu-i-a-ši-e* « dans la totalité (?) des pays » (NHI, E, 7), etc., nous avons la postposition *-aše*, ajoutée au cas du génitif dont l'indice *-i* (> *-e*) est difficile à constater.

III. **Du pronom.** — J'accepte provisoirement les pronoms tels que Friedrich les présente (*Einführung*, §§ 74-77), exceptés peut-être *-me* enclitique et *mani* possessif de la 3^e p. du sg. (de *ma-* « il », « elle » ?). De *-me* j'ai exprimé mes doutes plus haut, mais aussi la traduction de *mani*, *mani-ni* « son », « sa » ne donne pas de sens clair dans les textes : *ILU Ḫal-di-ni be-di-ni ILUPL GIMRU be-di-ni ma-ni-ni* (CICH, 18, I, 24), *ma-ni-ni ILU Ḫal-di-[ni be-di-ni(?)]* (CICH, 149 [pl. XXXIX], 5), *ILUPL-na ku-ru-ni ma-ni-ni iš-ti-ni* (CICH, 80 [pl. XX], 5-6), etc., où *mani-* paraît être un substantif qui signifie peut-être « l'être » (?), « l'existence » (?). Il est impossible de restituer dans le texte bilingue de Topzau à l'équivalent assyrien de *manini esini* (l. our. 20) d'après la mauvaise copie de la ZDMG, 58, pp. 834-835, et dans le CICH, 149, rev. 33, est à lire non *ma-ni-ni ba-ú-ši-ni*, comme le veut Friedrich, *Beiträge*, II, pp. 129, note 5, et 134, mais assez clairement *ILU Ḫal-di-ni-ni al-su-ši-ni* « par la grandeur de Ḫaldi ».

IV. **De la signification de « ali et ale ».** — *ali*, *ale* (écrit *a-li-e*) « il dit » a été proposé par Sayce, évidemment d'après le texte assyrien, CICH, 1 : *5 m. ILU Sar₅-dur apal m. Lu-ti-ip-ri izakkar(ár)* ⁶ *ma-a*. Cette interprétation a été acceptée par les autres savants et aussi par Friedrich, qui considère *ali*, *ale* (différent de *ali* = *ša* : NHI, pp. 29-30) comme présent de la 3^e p. du sg. du verbe *a-* « dire », « parler » (*Beiträge*, I, pp. 74-82), *ti-u-li/e*, *du-li/e*, etc., qu'on trouve dans les formules d'imprécation étant pour lui aussi des présents. Comme ces formes sont pour nous des participes actifs,

a-li/e serait alors dérivé de **a-u-a-li/e* (λζγω). Le passage CICH, 145 [pl. XXXVIII], 24 : *a-ú-di m. Ru-sa-ḫi-na-ú-[e]*, serait à traduire : « j'ai fixé (litt. « j'ai dit ») pour Rusaljina ». Ici nous aurions un prétérit de *a-* (= *qibu*, *zakāru*). CICH, 11 : ² *m. Iš-pu-ú-i-ni-še a-li-e* ³ *m. ILU Sar₅-du-ri-[e]-ḫi-ni-e-še* ⁴ *m. Me-nu-ú-a-še m. Iš-pu-[ú-i-ni-e-ḫi-ni-še]* ⁵ *m. I-nu-uš-pu-a-še m. Me-nu-[ú-a-ḫi-ni-še]* ⁶ *ILU Ḫal-di-e-i su-si-[i-e si-di-iš-tu]* serait à traduire : « Išpuini dit, fils de Sardur : Menua, fils d'Išpuini, (et) Inušpua, fils de Menua, ont construit le s. de Ḫaldi »; CICH, 18, I, 25 : *m. Iš-pu-ú-i-ni-še m. ILU Sar₅-du-ri-ḫi-ni-še a-li m. Me-nu-a-še m. Iš-pu-ú-i-ni-ḫi-ni-še*, etc. : « Išpuini, fils de Sardur, dit : Menua, fils d'Išpuini », etc., d'où on doit conclure que les personnes agissantes sont ici Menua et Inušpua dont raconte Išpuini, resp. Menua seul, dont raconte Išpuini, ce qui est parfaitement possible¹. Mais voici ce qu'il est à remarquer ici aussi : nous avons, Sayce, 26 : ⁶ *m. Me-nu-ú-a-še [a]-li-e a-lu-še* ⁷ *pa-ḫa-ni iš-ti-ni-ni si-ú-li a-li* ⁸ *a-lu-še ḫu-a-li a-ú-i-e-i*, etc. ; CICH, 29 [pl. XVI], rev. : ¹ [*m. Me-nu-a-še m. Iš-pu-ú-i-ni-ḫi-ni-še* ² [*a-li-e ILU Ḫal-di-ni-e ba-du-si-e TUPPU-te* ³ [*te-r*] *u-ú-bi a-li ALU Ar-šu-ni-ú-i-ni* ⁴ [*TUP*] *PU-te te-ru-ú-bi a-li i-na-a* ⁵ [*ABNU pu*] *lu-si i-na-a TUPPU-te te-ru-ú-b[i]*], etc. Comme il est difficile d'attribuer la signification *sa* à *ali* devant *aluše*, resp. devant *ALU Ar-šu-ni-ú-i-ni* et *ABNU pu-lu-si*, il devient très probable que *ali* signifie dans ces propositions *-ma* : voir par ex. après la fin des récits : *a-li i-nu-ka-a-ni e-di-ni a-si-bi e-da-ni ḫa-ra-ri a-tu* « et de ce pays (ou « de [mon] propre pays »?)... le chemin j'ai pris » (NHJ, E, 56-57), *a-li e-di-ni sal-maṭ-ti-ni ḫa-ra-ni te-ra-gi* « et de (ce) pays (litt. : « de la terre du pays ») le chemin fut pris » (litt. « mis ») (Töpz., our. 32), etc. C'est cela qui permet de supposer que dans les expressions *m. Išpuini-še ali/e*, etc., *ali/e* correspond peut-être à *ma-a* de CICH, 1, 6, et *izakkar* (l. 5) est sous-entendu. Alors les passages cités plus haut seraient à traduire : *m. Iš-pu-ú-i-ni-še a-li-e m. ILU Sar₅-du-ri-e-ḫi-ni-e-še m. Me-nu-ú-a-še m. Iš-pu-ú-i-ni-e-ḫi-ni-še m. I-nu-uš-pu-a-še m. Me-nu-ú-a-ḫi-ni-še*, etc., litt. : « Išpuini qui est le fils de Sardur (*sa apal m. ILU Sar₅-dur*), Menua, fils d'Išpuini, (et) Inušpua, fils de Menua », etc., où *ali/e* = *sa* ; *m. Iš-pu-ú-i-ni-še m. ILU Sar₅-du-ri-e-ḫi-ni-še a-li m. Me-nu-a-še m. Iš-pu-ú-i-ni-ḫi-ni-še*, etc. « Išpuini, fils de Sardur, et Menua, fils d'Išpuini », etc., où *ali/e* = *u* ; *m. ILU Sar₅-du-ri-še a-li-e ḫa-u-bi III ĒKALLU^{PL}*, etc. « Sardur (dit) ce qui suit : j'ai conquis 3 châteaux-forts », etc. (NHJ, A, 6-7), où *ali/e* = *ma-a*. Sayce, 26, 6-8 (cité plus haut), serait alors à traduire : « Menua (dit) ce qui suit : quiconque ce p. emportera et quiconque coupera (?) (litt. « emportera ») l'eau (?) », etc., et CICH, 29, 1-5 : « Menua, fils

1. Mais il est, je crois, parfaitement incorrect de transcrire *m. Iš-pu-ú-i-ni-še a-li-e m. ILU Sar₅-du-ri-e-ḫi-ni-e-še* (comme le fait CICH), et de traduire : « Išpuini dit : je suis le fils de Sardur » (Friedrich, *Beiträge*, I, p. 60).

d'Išpuini, (dit) ce qui suit : j'ai érigé une stèle (avec l'inscription) à la demeure de Haldi, et une stèle (avec inscription) dans la ville d'Aršuniui(ni) j'ai érigé, et ce monument (et) cette stèle (avec inscription) j'ai érigé », etc. — Du reste, je n'affirme rien, je voudrais tout simplement, par ce que je viens de dire, attirer l'attention de M. Friedrich et des autres ourartéologues aux passages avec *ali* et *ale* qui se prêtent à plusieurs interprétations possibles.

C'est à ces remarques que je me borne, pour le moment, en me réservant une autre occasion de traiter ces mêmes et aussi d'autres questions de la grammaire et du lexique ourartéens.
